

# Pénurie des dons d'organes : les enfants premières victimes

Il n'y a en moyenne qu'un cœur pour quatre enfants en attente de greffe cardiaque. À Lyon, un bébé de cinq mois attend un donneur depuis le 1<sup>er</sup> novembre

Le visage d'Esteban s'illumine quand sa maman se penche sur son berceau en lui parlant doucement, l'index emprisonné dans sa main minuscule. Mais la jeune femme ne peut pas prendre dans les bras son bébé de 5 mois car il est relié à un lourd appareillage. Hospitalisé depuis le 14 octobre à l'hôpital cardiologique des Hospices civils de Lyon, Esteban, vit actuellement grâce à un cœur artificiel. Son muscle cardiaque souffre d'un grave dys-

« Il y a un effet de repli sur soi avec la crise »

fonctionnement qu'aucun traitement ne peut soigner. La seule solution est une greffe et Esteban a été inscrit en urgence sur liste d'attente le 1<sup>er</sup> novembre. « Malgré les échanges européens, nous n'avons eu qu'une seule proposition, venant d'Allemagne. Mais, il s'agissait d'un nouveau-né trop petit. Son cœur aurait grandi trop vite », explique le Dr Roland Hénaine, chirurgien cardiaque pédiatrique. Déjà importante chez les adultes, la pénurie d'organes est encore plus frappante chez les enfants : 25 % des petits malades inscrits sur liste d'attente meurent faute d'avoir eu un cœur à temps contre 10 % des adultes. Cela tient d'abord au fait qu'il y a -heureusement- peu de décès dans cette tranche d'âge mais pas uniquement. « La composante

émotionnelle est plus importante. Beaucoup de parents refusent. Il y a aussi sans doute plus de difficultés pour les équipes médicales à aborder cette question. Et puis c'est une prise en charge très spécifique qui n'est pas disponible dans toutes les structures », explique le Dr Hénaine.

« Il semble qu'il y ait aussi un effet de repli sur soi avec la crise. Le taux de refus général vient de remonter au-dessus de 30 % », précise le Pr Olivier Bastien, anesthésiste-réanimateur. La durée moyenne d'attente d'un cœur pour un enfant de moins de 5 ans est de huit mois contre 2-3 mois pour les adultes. Alors que le temps est encore plus crucial pour les petits malades. « Le cœur artificiel sert uniquement à attendre la greffe et chez l'enfant, le risque de formation de caillots est encore plus important que chez l'adulte », précise le Pr Bastien. Tout se révèle un peu plus compliqué. Outre la compatibilité tissulaire entre donneur et receveur, il faut aussi une compatibilité entre le poids et la taille. « On ne peut pas donner un cœur d'adulte à un enfant. Dans le cas d'Esteban, il faut le cœur d'un enfant de moins de 2 ans », explique le Dr Sylvie Di Filippo, cardiopédiatre. Si la transplantation réussit, le cœur va grandir en même temps que l'enfant. Cependant, malgré les progrès de la médecine, une nouvelle greffe devra sans doute être envisagée à l'âge adulte.

Sylvie Montaron



Entouré ici par sa mère, le Pr Bastien et le Dr Hénaine, Esteban vit grâce à un cœur artificiel. Une pompe effectue le travail que ne peut plus faire son muscle cardiaque. / Philippe Juste

## ■ 18 enfants greffés du cœur en 2007

La première greffe cardiaque sur un enfant a été réalisée en 1985. En 2007, 18 enfants ont été greffés du cœur en France dans trois centres de transplantations : Paris, Lyon et Marseille. Entre un et six enfants sont greffés chaque année à l'hôpital lyonnais Louis-Pradel (4 en 2007). Le plus jeune greffé lyonnais, opéré par le Pr Nivet, avait

2 jours. « Il était né avec une malformation qui ne lui permettait pas de vivre. Mais, en général, on essaie d'attendre le plus tard possible car une greffe n'est pas une guérison », explique le Dr Di Filippo. Sa durée est la même que chez les adultes, entre 15 et 20 ans. Le bébé de 2 jours a ainsi été à nouveau transplanté à l'âge de 18 ans. Le taux de survie

à dix ans chez les enfants transplantés est de 50 %. « Le type de traitement est le même que chez les adultes. Il y a moins de risques de rejet car le système immunitaire est moins développé mais les reins sont plus fragiles vis-à-vis du traitement immuno-suppresseur », précise Sylvie Di Filippo.

S.M